



// Dossier
[Encore] **Plus belle la ville**



actualité

- 4 // Les élus à la rencontre des habitants des secteurs Gabriel Péri et Croix-Rouge
 - 5 // Gens du voyage : un schéma d'accueil départemental
 - 6 // Toutes debout contre le cancer du sein avec Octobre rose
 - 7 // Réhabilitation en vue pour le gymnase Voltaire
 - 8-9 // Quelle place pour les femmes dans l'espace public ?
- Agir contre les violences faites aux femmes
Conseil métropolitain du 6 juillet



plus loin

// Mattieu Villaret, directeur territorial des actions associatives à l'APF (Association des paralysés de France)



en mouvement



dossier

// [Encore] Plus belle la ville



expression politique



portrait

// William Sicard
DéTECTIVE de l'histoire



culturelle

- 22 // La saison de L'heure bleue est lancée
- 23 // La culture s'offre un portail !



active

// SMH football club : un nouvel élan
Reprise optimiste pour le SMH rugby



en vues

// Un été plein d'activités !



La marque Imprim'Vert, dont dispose l'actuel titulaire du marché d'impression du journal, impose : d'éliminer tout déchet nuisant à l'environnement ; de ne pas utiliser de produits toxiques ; de sécuriser les liquides dangereux stockés par l'imprimerie ; de communiquer sur les bonnes pratiques environnementales ; de suivre ses consommations énergétiques.



Le papier utilisé est un papier 90 g certifié PEFC (Programme de reconnaissance des certifications forestières) : ce système définit et promeut des règles de gestion durable de la forêt. Ses priorités sont de produire du bois tout en préservant la ressource forestière ; préservant la biodiversité ; garantissant le respect de ceux qui possèdent les forêts, y vivent et y travaillent ; maintenant un équilibre entre production, environnement et accueil des usagers de la forêt.



“ Les villes de Saint-Martin-d'Hères, Échirolles et Grenoble s'étaient portées volontaires pour intégrer le dispositif "Police de sécurité du quotidien" et n'avaient pas été retenues. Je n'ai pas compris cette décision, je ne la comprends toujours pas. ”

Magazine municipal d'information CS 50 007 - 38401 Saint-Martin-d'Hères cedex
Tél. 04 76 60 74 03 - www.saintmartindheres.fr

Directeur de la publication David Queiros Rédactrice en chef Nathalie Piccarreta
Rédaction Gaëlle Cheurlin, Danielle Maurel, Nathalie Piccarreta, Salima Yediou
Mise en page Emmanuelle Piras, Gilbert Quiais Photos Patricio Pardo-Avalos, sauf mention.

Courriel nathalie.piccarreta@saintmartindheres.fr Dépôt légal 06.09.18
Imprimerie Technic Color - Tirage : 19 600 exemplaires. Publicité : 04 76 60 90 47.

Suivez aussi l'actualité sur...



dynamique et solidaire
saintmartindheres.fr



La rentrée sur tous les fronts

parents, des enseignants, des agents de la ville et des amateurs avec, pour principal objectif, l'intérêt de l'enfant. Son bien-être, son épanouissement et sa sécurité à l'école et dans la ville figurent bien entendu dans nos priorités.

Puisque vous abordez la question de sécurité, le ministre de l'Intérieur, Gérard Collomb, était dans le département fin août et a annoncé qu'il recevrait les maires de l'agglomération à la rentrée.

Avez-vous plus de détails sur ce rendez-vous ?

David Queiros - Tout d'abord, je tiens à exprimer ma surprise. Cette information, je l'ai apprise par la presse puisque les maires de l'agglomération n'ont pas été invités à rencontrer le ministre pour échanger. C'est évidemment une bonne nouvelle que ce rendez-vous ait enfin lieu puisque la demande date du 9 février et qu'aucune réponse officielle ne m'avait été apportée. En effet, les villes de Saint-Martin-d'Hères, Échirolles et Grenoble s'étaient portées volontaires pour intégrer le dispositif "Police de sécurité du quotidien" et n'avaient pas été retenues. Je n'ai pas compris cette décision, je ne la comprends toujours pas. Les événements survenus ces derniers mois témoignent de l'urgence à déployer des moyens humains supplémentaires sur le terrain. Avec l'équipe municipale, nous avons répondu aux exigences de l'État en installant la vidéoprotection. Maintenant, nous attendons une décision rapide de la part du ministre afin qu'il intègre l'agglomération grenobloise dans le plan de déploiement de la Police de sécurité du quotidien.

Les enfants ont retrouvé le chemin de l'école. Quel message souhaitez-vous adresser aux parents, aux acteurs de l'éducation et aux enfants ?

David Queiros - Septembre est un rendez-vous essentiel pour les élèves et la communauté éducative qui reprennent le chemin de l'école. La rentrée scolaire est toujours un moment important pour les familles et les services de la ville. Ensemble, nous œuvrons afin que les jeunes Martinérois trouvent ou retrouvent le chemin de l'école dans les meilleures conditions possibles. La municipalité est très attachée à la qualité des locaux et aux services proposés aux enfants. L'été 2018 n'a pas failli à la règle, les écoles ont fait l'objet durant la coupure estivale de nombreux travaux d'amélioration, de rénovation et de confort. Notre objectif est bien de maintenir un haut niveau d'accueil et de bien-être des enfants. L'éducation est une priorité et nous continuons à investir pour leur avenir. C'est la raison pour laquelle l'équipe municipale tient aussi à réaffirmer son soutien aux choix politiques de ses prédécesseurs sur l'apprentissage de la nage, facteur de prévention des noyades, dès l'entrée en école élémentaire. L'apprentissage de la natation est pourtant « une priorité nationale » depuis 2010. Trop d'enfants en France, cet été, ont été victimes d'accidents. Les équipements nautiques, bien qu'ils soient coûteux, doivent rester des équipements publics de proximité et des moyens doivent être mis en place par l'État pour de nouvelles constructions et pour l'entretien des structures existantes. Nous restons à l'écoute de la communauté éducative, des

La rentrée s'annonce aussi riche en événements, pouvez-vous nous en dire plus sur le programme ?

David Queiros - Saint-Martin-d'Hères vit au rythme des nombreuses initiatives sportives, culturelles et associatives. Le Forum des associations est l'occasion de découvrir ou de redécouvrir la richesse du mouvement associatif local. La 35^e édition des Journées européennes du patrimoine se tiendra les 15 et 16 septembre prochains. À Saint-Martin-d'Hères, nous pourrions assister à une présentation commentée du futur bâtiment des Archives départementales de l'Isère ainsi qu'à une visite guidée imaginaire et contée dans les anciennes usines de la Croix-Rouge. Le Forum santé se tiendra le 12 septembre et proposera de nombreux ateliers ouverts à tous. Le lancement de la saison culturelle sera un nouveau temps fort et nous réservera de nombreuses surprises. Je serai heureux de vous retrouver avec l'ensemble des élu-e-s lors de ces différentes manifestations pour célébrer avec vous la rentrée, celle des enfants mais aussi celle des Martinéroises et Martinérois dont le dynamisme donne à notre ville son identité.

Excellente rentrée 2018 à toutes et à tous.

Rencontres de quartier

Des échanges vrais

Après être venus à la rencontre des habitants du Murier, de La Galochère, des Éparres, des secteurs Paul Bert et Paul Éluard, Portail Rouge, Condorcet - Village - Malfangeat, le maire, David Queiros, et les élus se rendent cet automne au cœur des quartiers Gabriel Péri (samedi 22 septembre), Croix-Rouge (samedi 6 octobre), Renaudie - Champberton - La Plaine (samedi 20 octobre) et Centre - Essartié - Verlaine (samedi 17 novembre). Ces rendez-vous sont l'occasion d'échanger autour de la quotidienneté et du cadre de vie, des difficultés rencontrées et des pistes d'amélioration, des enjeux et projets en cours ou à venir sur le territoire, comme l'ouverture de la nouvelle déchetterie métropolitaine, la construction des archives départementales, la réhabilitation de Champberton



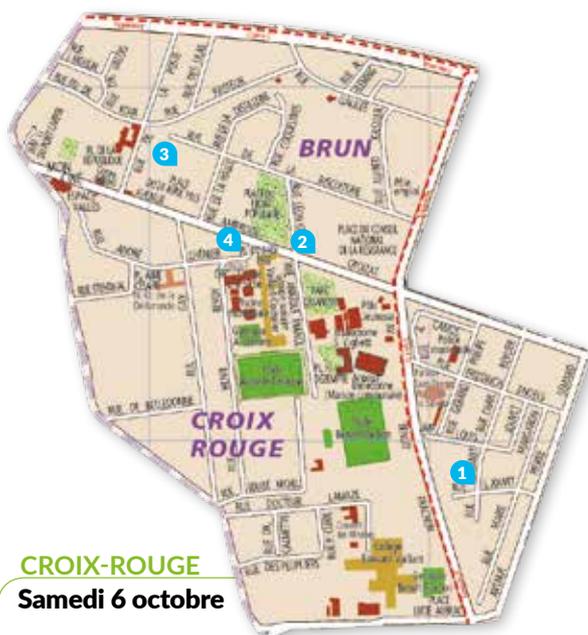
et de ses espaces publics... Ces visites permettent aussi de porter des "regards croisés" ; aux uns de cerner les besoins et aspirations des habitants, aux autres de mieux appréhender l'action municipale, ses rouages et les contraintes auxquelles

les élus doivent faire face en ayant toujours comme objectif l'intérêt général et la préservation d'un service public fort et diversifié. // NP

GABRIEL PÉRI - LES TAILLÉES

Samedi 22 septembre

- 1 9 h 30 : angle de la rue des Taillées et de l'avenue Gabriel Péri
- 2 10 h 15 : angle des rues des Taillées et Robert Desnos
- 3 11 h : parc des abeilles
- 4 11 h 45 : maison de quartier Gabriel Péri



CROIX-ROUGE

Samedi 6 octobre

- 1 9 h 30 : rue Louis Jovet (aire de jeux)
- 2 10 h 15 : angle de la rue Léon Geist et de l'avenue Ambroise Croizat
- 3 11 h : place du 24 Avril 1915
- 4 11 h 45 : salle Ambroise Croizat

À la rencontre des locataires

La Confédération nationale du logement (CNL) et la Gestion urbaine et sociale de proximité (GUSP) viennent à la rencontre des habitants, sur l'espace public, pour informer

les locataires sur leurs droits et obligations, aborder avec eux les questions concernant les problématiques de logement, les charges, la gestion des encombrants, mais aussi

les conflits de voisinage, la relation avec le bailleur...

Prochaines rencontres :

- mardi 18 septembre, de 16 h à 18 h, devant l'école Voltaire
- jeudi 20 septembre, de 16 h

à 18 h, devant l'école Joliot-Curie. //

Plus d'infos :

04 56 58 92 26 (Claire Tranchant) ou 04 56 58 92 27 (Caroline Cialdella).

Schéma d'accueil et d'habitat des gens du voyage

Le projet révisé pour 2018-2024

La ville de Saint-Martin-d'Hères a émis un avis favorable au quatrième schéma départemental d'accueil et d'habitat des gens du voyage. Un projet qui intègre la création de nouvelles places d'accueil dans la métropole, ce qui pourrait bien mettre fin aux occupations illégales sur le campus.



À Saint-Martin-d'Hères, deux terrains sont à disposition des gens du voyage, l'un rue Marcel Chabloz (gauche) et l'autre près du stade Robert Barran.



C o-piloté par l'État et le Département, ce projet a été soumis à consultation auprès des quatorze collectivités territoriales concernées dans la métropole. À Saint-Martin-d'Hères, le Conseil municipal s'est prononcé favorablement lors de la séance du mardi 28 juin. Explications du maire David Queiros : « Nous sommes souvent victimes d'occupations sans droit ni titre sur le domaine universitaire, à proximité du quartier Gabriel Péri et des habitations. La création d'une aire de grand passage dans l'agglomération pourrait mettre fin à ces occupations illégales. » Effectivement, 200 nouvelles places devraient voir le jour sur l'aire de grand passage sur le secteur Fontanil - Saint-Égrève et 32 autres sur l'aire d'accueil du Rondeau. Un chiffre qui s'ajoute aux aires existantes (25 places à Vizille, 44 à Grenoble Esmonin) et aux douze terrains sédentarisés. D'ici 2019, la métropole devrait être pourvue d'un

nombre jugé suffisant pour accueillir convenablement les gens du voyage.

Un nouveau schéma, de nouveaux espoirs

Ce nouveau schéma qui court sur la période 2018-2024 définit notamment le périmètre où doivent être réalisées des aires permanentes d'accueil⁽¹⁾, des aires de grand passage ainsi que des terrains familiaux locatifs⁽²⁾. Des obligations qui incombent à toutes les communes de plus de 5 000 habitants. De son côté, Saint-Martin-d'Hères remplit ses obligations avec deux terrains (20 places près du stade Robert Barran et 12 autres, rue Marcel Chabloz). Seul le préfet est habilité à promulguer un arrêté d'expulsion en cas de "désordre".

Les objectifs sont clairs. Au-delà de la réalisation des équipements manquants, il s'agit également de rendre l'itinérance aux aires sédentarisées, d'optimiser l'occupation et le fonctionnement des aires, de ga-

rantir des conditions de vie décentes aux gens de passage et, pour ceux qui le souhaitent, de les accompagner dans leur insertion sociale (accès à l'emploi, aux soins, scolarisation des enfants...). À la rentrée, après consultation des communes, le projet sera soumis à une commission consultative avant d'être adopté. En cas de désaccord, ce sont l'État et le Département qui auront le dernier mot. // sy

⁽¹⁾ Jusqu'à trois mois de présence.

⁽²⁾ Terrains familiaux locatifs (installation prolongée de résidences mobiles).

Sont prévus d'ici fin 2019 :

Une aire de grand passage au Fontanil - Saint-Égrève (200 places), une aire d'accueil au Rondeau (32 places).

CONCOURS PHOTOS

L'Espace Belledonne (association pour le développement équilibré et concerté de la chaîne de Belledonne et la préfiguration du futur Parc naturel régional de Belledonne, soutenue par la ville et La Métro) lance un concours photos "biodiversité du territoire". Au cœur du massif, sur la colline du Murier, sur un plateau rocheux ou dans un jardin, les participants sont invités à photographier la faune et/ou la flore. Les prises de vue seront exposées lors du Forum de l'Espace Belledonne (14 novembre, La Rochette) et les dix photos primées seront agrandies et offertes à leurs auteurs. Les photos sont à envoyer au plus tard le 20 octobre à : louis.subit@espacebelledonne.fr //



DR

Octobre rose : toutes (et tous) debout !

L'édition 2018 d'Octobre rose "Mes seins, j'en prends soin" donne le ton avec une programmation sportive, positive, dynamique et solidaire !

L'événement dédié à la prévention du cancer du sein s'est ouvert avec l'exposition *Projet Vénus*. Une action imaginée par l'association Spacejunk et l'ODLC⁽¹⁾, dont la 5^e édition, toujours destinée à informer et sensibiliser, est désormais



bien rodée. Des photographes professionnel(le)s ont réalisé un shooting de femmes volontaires, buste nu. Imprimées sur des toiles, les photos en noir et blanc ont ensuite été customisées par des artistes⁽²⁾, mais aussi par des femmes participant au projet au sein de cinq ateliers, comme celui qui a mobilisé dix habitantes à la maison de quartier Louis Aragon. Destinées « à faire tomber ce tabou en sublimant le corps féminin à travers l'art », ces œuvres sont à voir jusqu'au 28 septembre à la maison de quartier Louis Aragon ; du 1^{er} au 26 octobre

au centre de planification et d'éducation familiale (rue Anatole France) et du 29 octobre au 16 novembre dans le hall de la Maison communale. Octobre rose met ainsi résolument la femme en lumière. Dans l'action aussi ! Pour la troisième année, la direction hygiène santé et centre de planification porteuse de l'événement propose une zumba géante (mardi 2 octobre, 18 h, L'heure bleue), pour bouger son corps en musique, ensemble, et parler sans tabou d'une maladie responsable de 11 900 décès en 2015. Des séances d'acti-

tivité adaptée animées par la Cami Sport et cancer sont également au programme (maison de quartier Louis Aragon) ainsi qu'une initiation à la boxe avec le Ring martinérois. Un temps réservé aux femmes, avec en filigrane l'importance de se ré-approprier son corps après le cancer, de changer son image et son estime de soi. Toutes ensemble, ça vous dit ? // NP

⁽¹⁾Office départemental de lutte contre le cancer.

⁽²⁾Ces œuvres seront vendues aux enchères à Artisa au profit de l'association Espoir Isère contre le cancer.

SE FORMER AUX GESTES QUI SAUVENT

Le Service communal d'hygiène et de santé poursuit les sessions de sensibilisation à la prise en charge de l'arrêt cardiaque. Prochaine séance, gratuite et ouverte à tous, y compris aux enfants dès 10 ans (accompagnés de leurs parents), jeudi 20 septembre de 17 h à 18 h 30, maison de quartier Paul Bert. Inscriptions : 04 76 60 74 62.



Des sacs, du troc et du cœur

Un sac contre des produits de première nécessité pour les bénéficiaires des Restaurants du cœur. C'est le principe du troc solidaire instauré à la maison de quartier Paul Bert, grâce à l'implication et à la créativité d'un groupe d'habitantes.

À la maison de quartier, à gauche de l'entrée, des accessoires en tissu sont exposés. Sacs à pain, vide-poches, trousse de toilette et de maquillage... Des créations réalisées par un groupe d'habitantes lors d'un atelier qui a démarré en juin 2017, les Sacs solidaires. Des pièces que tout le monde peut se procurer à l'accueil, moyennant quelques produits d'hygiène pour enfants. Chaque mardi de 9 h

à 16 h, Josiane, Danielle, Marie-Claire, Marie et Mimia se retrouvent pour coudre – « à notre vitesse ! » –, papoter – « il faut se faire plaisir » –, échanger leurs trucs et astuces de petite main – « pour se perfectionner » –. De temps à autre, Radia et Gabrielle les rejoignent. Françoise, elle, "travaille" chez elle et apporte régulièrement ses productions à l'équipe. Leur principale source de motivation est de « partir de choses qui sont vouées à rester dans les placards, de les transformer et de les valoriser pour une bonne cause ». Elles proposent donc ce système de troc pour faire vivre une économie de partage, qu'elles veulent locale et solidaire. Au total, ce sont plus de 200 créations qui sont nées entre leurs doigts experts. Le fruit de leur troc sera reversé aux Restos du cœur le vendredi 21 septembre à la maison de quartier Paul Bert. // sy

Appel aux dons : les petites mains du collectif Sacs solidaires recherchent : chutes de tissus, articles de mercerie (boutons, fermetures éclair...) et une machine à coudre. Tél. 04 76 24 63 56.

Gymnase Voltaire

Grande rénovation en perspective

Cinquante-sept ans après sa construction, le gymnase Voltaire connaîtra une rénovation de taille d'un coût total de 2,2 millions d'euros.

Dès janvier 2020, le gymnase du 22 rue de la Mogne fera l'objet de gros travaux de réhabilitation. Amélioration thermique de l'enveloppe du bâtiment, renforcement de la charpente, remplacement de la toiture, adaptation de l'éclairage intérieur pour un usage festif, réfection du sol sportif et des menuiseries, désamiantage de certains éléments, amélioration de la ventilation... Des travaux indispensables pour la pratique des activités sportives et l'amélioration des performances techniques et énergétiques du bâtiment. La collectivité réduit son empreinte écologique et ses factures, l'usager y gagne en confort. Car ils sont nombreux à utiliser ce gymnase, que ce soit les scolaires en journée ou les adhérents des associations sportives en soirée. Le mur d'escalade, le matériel à disposition et les différents aménagements permettent la pratique de nombreux sports comme le



handball, le basket, le tir à l'arc, le futsal, le tennis, la boxe, l'escalade...

Un équipement ouvert à tous

Une mise aux normes en matière d'accessibilité est également prévue conformément à l'Agenda d'accessibilité programmée (Ad'AP), afin que les personnes en situation de handicap accèdent facilement et profitent pleinement de l'équipement. D'une surface de 1 100 m², le gymnase Voltaire devrait "s'agrandir" d'une centaine

de mètres carrés afin d'améliorer les capacités de stockage de matériel. La nouveauté résidera surtout dans son reclassement en salle sportive et festive.

Dès 2021, bals, lotos, spectacles et autres événements festifs pourront ainsi accueillir quelque 500 personnes. // SY

Le chantier débutera en janvier 2020, pour une durée de 12 mois. Pendant les travaux, les activités sportives seront déplacées sur d'autres équipements.

Travaux d'été : priorité à l'accessibilité

Quand écoles, gymnases et autres bâtiments communaux n'accueillent pas les usagers, la ville en profite pour réaliser des travaux d'entretien et d'amélioration.

Cet été, l'accent a plus particulièrement été mis sur l'accessibilité et les interventions de maintenance.

La ville tient bon le cap de l'engagement pris à travers l'Agenda d'accessibilité programmée (Ad'AP). Elle a même pris de l'avance sur le calen-



Deux rampes d'accès PMR ont été réalisées au groupe scolaire Romain Rolland.

drier prévisionnel. Cet été, les travaux ont concerné L'heure bleue (140 000 € TTC) avec, entre autres, l'élargissement des sas d'accès à la salle, la réfection complète des sanitaires et la création d'une loge accessible ; mais aussi Mon Ciné (35 000 € TTC) dont la seconde phase d'intervention s'est concentrée sur le remplacement de la porte d'entrée, la

pose de bandes podotactiles sur les marches d'escalier, la création d'un sanitaire, d'un sas PMR et d'une signalétique intérieure adaptée.

Au groupe scolaire Romain Rolland (120 000 € TTC), sanitaires, rampe d'accès, cheminements extérieurs, signalétique et place de stationnement PMR ont été réalisés. Côté sport, le stade Robert Barran

(80 000 € TTC) dispose désormais de tribunes accessibles. L'éclairage des cheminements extérieurs a été entièrement rénové, la signalétique et des bandes de guidage ont été créées ainsi qu'une place de stationnement.

En parallèle de ces interventions, d'autres bâtiments ont fait l'objet de travaux d'entretien et de maintenance (1,4 M€ pour l'année) de la part des services techniques municipaux particulièrement sollicités pendant la période estivale (peintures, remplacement de sols souples et d'éclairage, réparations électriques, fabrication et pose de meubles, d'étagères, de chariots...).

À noter aussi qu'un budget de 220 000 € TTC est consacré à la réfection de la piste d'athlétisme Paul Langevin que les coureurs pourront fouler dès le mois d'octobre. // NP

Journée thématique

Agir ensemble contre les violences faites aux femmes

La ville organise, via son service prévention et médiation et le centre de planification et d'éducation familiale, une journée thématique sur les violences faites aux femmes mardi 9 octobre. Un temps d'échanges et de rencontres ouvert à tous pour comprendre et agir sur ce fléau.

Chaque année, 223 000 femmes sont victimes de violences conjugales et seulement 14 % portent plainte. En 2016, 123 femmes sont décédées sous les coups de leur compagnon ou ex compagnon*. Derrière ces chiffres, il y a des femmes, des enfants, dont le quotidien est fait de souffrances et de peur. La persistance de ces violences est intolérable. Ce constat appelle un engagement sans relâche à l'échelle nationale et locale. La ville a toujours porté une attention particulière aux violences faites aux femmes, grâce notamment à l'action conjointe et complémentaire du centre de planification et d'éducation familiale et du service prévention et médiation.

Informer, échanger et agir

En 2017, l'État a lancé le 5^e plan de mobilisation et de lutte contre les violences qui a pour objectif de permettre à toutes les victimes d'accéder à leurs droits, le droit d'être protégées, d'être accompagnées. C'est en ce sens que la ville organise une journée

thématique à l'Espace culturel René Proby. À destination des professionnels, mais également ouvert aux habitants, ce colloque a plusieurs objectifs : apporter une information juridique et judiciaire, présenter les différentes associations et institutions de l'agglomération qui luttent contre les violences faites aux femmes, et faire se rencontrer les professionnels. Sensibiliser les acteurs à détecter les premiers signes de violence, améliorer l'accompagnement en articulant les différentes prises en charge (sociale, médicale, psychologique, juridique, judiciaire) sont autant d'axes d'actions essentielles afin de faire reculer les violences faites aux femmes et mieux protéger les victimes. Avec l'intervention de nombreux partenaires, comme l'association Rialto, Solidarité femmes Milena, le Conseil départemental, la Préfecture de l'Isère...

cette journée sera ponctuée d'échanges, de débats, d'interventions de spécialistes, de l'exposition *Bulles de rue*, et se clôturera à L'heure bleue avec le spectacle *Et pendant ce temps Simone veille !* // GC

*www.egalite-femmes-hommes.gouv.fr/5e-plan-de-lutte-contre-toutes-les-violences-faites-aux-femmes.pdf

Journée thématique sur les violences faites aux femmes
Mardi 9 octobre de 9 h 30 à 20 h à l'Espace culturel René Proby et à L'heure bleue à partir de 18 h 30 ; à 20 h spectacle *Et pendant ce temps Simone veille !*

Plus d'infos

- Centre de planification et d'éducation familiale : 04 76 60 74 59
- Service prévention et médiation : 04 76 14 72 73



MÉTROPOLE

Un projet d'aménagement du territoire commun et parta

Le 6 juillet, les élus métropolitains se sont notamment penchés sur le Plui, Plan local d'urbanisme intercommunal, et le fonds de cohésion sociale territoriale.

Imaginer la métropole de demain

Définition des objectifs, des modalités de concertation et de collaboration avec ses communes membres, dont

Saint-Martin-d'Hères... autant d'étapes qui s'enchaînent depuis 2015 pour affiner le Plui et le mettre en conformité avec les lois Grenelle et le SCoT (Schéma de cohérence territoriale).

Le Plui se base sur le projet d'aménagement et de développement durable qui définit les grandes orientations générales des politiques.

À l'issue d'une première phase de concertation qui a rassemblé élus, urbanistes et habitants, il est apparu que les modes de déplacements étaient au cœur des préoccupations, tout comme la qualité des espaces publics et des équipements de proximité, la préservation des espaces naturels et agricoles de l'urbanisation, l'attractivité économique et



touristique ainsi que la mixité sociale. Déjà présenté dans les 49 conseils municipaux, le projet s'est enrichi au fil de la

Quelle place pour les femmes dans l'espace public ?

Plusieurs études démontrent que le genre influe sur la façon d'occuper l'espace public, qui s'avère être bien plus contrainte pour les femmes. Un constat mis en lumière lors d'une journée d'échanges organisée par La Métro et le centre de ressources GUSP, à laquelle la ville a participé.



40 % des femmes ont renoncé à fréquenter certains lieux publics suite à des manifestations sexistes⁽¹⁾. Un constat alarmant qui amène à interroger la mixité dans les espaces publics et de loisirs. Un thème abordé lors d'une journée d'échanges et de réflexion organisée par la Gestion urbaine et sociale de proximité (GUSP) et la Maison pour l'égalité femmes-hommes de La Métro à destination des professionnels et des décideurs publics. Aujourd'hui, la question des différences d'appropriation de l'espace public selon que l'on soit une femme ou un homme se pose indéniablement au vu des études consacrées à ce sujet en France et en Europe et des résultats qui en découlent. En effet, même si l'espace public est censé être un lieu permettant à chacune et cha-

cun de pratiquer ses loisirs et vivre librement la ville, dans la pratique, les hommes et les femmes ne l'occupent pas du tout de la même manière. En effet, consciemment, ou non, elles mettent en place des stratégies d'évitement comme renoncer à traverser un parc à pied ou à vélo seule la nuit, à attendre un bus en soirée, à faire un jogging, à passer devant des lieux fréquentés uniquement par des hommes et préférer changer de trottoir...

Le géographe Yves Raibaud⁽²⁾ parle même « d'une ville faite par et pour les hommes, avec une différence d'appropriation de l'espace public dès le plus jeune âge ». De la cour d'école jusqu'aux équipements sportifs en passant par les parcs et squares, les garçons sont les usagers majoritaires de la ville. Par ailleurs, « il existe une

grande inégalité dans l'attribution des moyens par les collectivités territoriales et l'État selon qu'il s'agisse de loisirs dits féminins (gym, danse, etc.) ou masculins (skate, foot...) », explique Yves Raibaud. « À partir de l'adolescence, on identifie donc des lieux et espaces comme spécifiquement masculins ou féminins (rarement mixtes). On apprend aux garçons à investir l'espace public, les filles, quant à elles, sont reléguées à l'espace privé. »

Au regard de ces constats, repenser l'aménagement des espaces publics et de loisirs en y intégrant la question du genre peut être un vecteur de réappropriation de ces lieux par les femmes. Entre retours d'expériences, conférences, visites de sites... professionnels et élus se sont interrogés sur leur façon de concevoir les espaces publics et de loisirs, et sur la né-

cessité d'aller vers des aménagements urbains (comme repenser l'éclairage public, créer des cheminements et des espaces plus ouverts...) qui répondent à l'exigence d'égalité, pour donner aux femmes toute leur place dans la cité. // GC

⁽¹⁾www.egalite-femmes-hommes.gouv.fr

⁽²⁾ Chercheur et membre du Haut conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes.

FORUM EMPLOI

Du 4 au 11 octobre, La Métro et Pôle emploi organisent le Forum emploi. 5 journées dédiées à cinq secteurs d'activité sont programmées dans l'agglomération. 120 recruteurs seront présents et 900 postes seront à pourvoir. À Saint-Martin-d'Hères, rendez-vous est donné à l'heure bleue jeudi 11 octobre de 9 h 30 à 12 h (sur inscription uniquement) et de 13 h 30 à 17 h (en accès libre) autour des métiers de l'industrie et du transport.

gé



© Catherine Chapuisot

concertation. Les orientations s'affinent : poursuivre l'effort de réduction de la consommation d'espace et de lutte contre

l'étalement urbain, continuer de défendre les valeurs de proximité, de solidarité et d'innovation, « identifier les enjeux de lutte contre le changement climatique et d'engagement de la transition énergétique, confirmer le dynamisme économique au service de l'emploi et le renforcement de la cohésion sociale et territoriale pour imaginer un projet d'aménagement du territoire commun et partagé ». Son approbation est prévue à la fin de l'année 2019.

Vers plus de cohésion sociale

« La politique de cohésion sociale territoriale est une intervention volontaire de Grenoble-Alpes Métropole pour réduire les inégalités territoriales et favoriser la cohésion des communes membres. » Elle se concentre essentiellement dans les 10 Quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) définis par l'État et les territoires dits en veille active, comme Saint-Martin-d'Hères.

Pour 2018, le fonds est doté de 1,1 M€ en fonctionnement et de 0,75 M€ en investissement. La 2^e programmation de l'année propose d'attribuer en fonctionnement un montant total de 156 600 € pour soutenir 49 actions locales, et en investissement 49 910 €. // SY

L'intégralité des délibérations du Conseil métropolitain sur www.lametro.fr



DK

Associations d'usagers, syndicats et organisations professionnelles dénoncent dans un front commun⁽¹⁾ le projet de loi Élan (Évolution du logement, de l'aménagement et du numérique). Ce texte acte, en autres, un recul sans précédent du droit au logement pour les personnes en situation de handicap.

Le droit à l'accessibilité au logement ne se marchande pas

APF France handicap s'élève contre l'article 18 de la Loi Élan instaurant le passage de 100 % de logements accessibles à seulement 10 %. Pourquoi ?

Mattieu Villaret : Cet article prévoit de réduire de 90 % la construction de logements accessibles. Cela va à l'encontre de l'égalité des chances. Jusqu'alors, les lois allaient dans le bon sens, celle du 11 février 2005 était un aboutissement sur l'inclusion des personnes en situation de handicap d'une manière globale dans la société. Là, nous sommes face à un recul phénoménal. C'est incohérent quand on sait que 10 % de la population est reconnue en situation de handicap administrativement et que, selon l'Insee, dans dix ans, 25 % de la population française aura plus de 65 ans. Sans parler des politiques publiques qui prônent le maintien des personnes âgées dans leur logement, le développement de l'hospitalisation à domicile et ambulatoire, la révision de l'offre médico-sociale pour les personnes en situation de handicap, avec plus d'habitat inclusif.

Le Sénat est remonté à 30 %, vous vous en satisferez ?

Mattieu Villaret : Non ! Quand on dit 100 % de logements neufs construits accessibles, en réalité, une fois soustraits l'habitat individuel qui n'est pas soumis à la règle, et les immeubles de moins de 4 étages qui n'ont pas obligation d'être dotés d'ascenseurs, seuls 40 logements sur 100 sont accessibles. 30 % signifierait en réalité 12 % de logements neufs accessibles. Avant de revoir drastiquement à la baisse leur nombre et d'en marchander le pourcentage, il faudrait déjà rattraper le retard sur l'ancien et être en mesure de répondre à toutes les demandes.

Que vous inspire la notion de logements évolutifs et le fait que le logement accessible prend de la place, coûterait plus cher ?

Mattieu Villaret : Nous sommes contre le concept "d'évolutif" puisque nous voulons rester sur 100 % de logements accessibles. Avec cette loi, 90 % des logements neufs seraient évolutifs. Une

notion floue qu'un décret doit préciser. Nous n'avons aucune certitude, ni garantie de ce qu'il en sera au final. Notre inquiétude porte également sur le coût de la mise en accessibilité de ces logements. On a fort à parier qu'il sera à la charge du bailleur, social ou privé, qui pourrait être tenté de choisir un locataire pour lequel il n'y a pas de travaux à faire. Et quand bien même il y aurait des aides financières, il y aurait une carence de locataires pendant le temps des travaux. Avec, là encore, la tentation de louer le bien à une personne "valide". Construire des logements accessible prend un peu plus de place et fait légèrement augmenter le prix de vente de l'ordre de 5%. Mais les propriétaires bailleurs s'y retrouvent puisqu'il louent au m² et n'ont plus de travaux d'accessibilité à prévoir ! Qu'on soit locataire ou propriétaire, je pense qu'il faut réfléchir sur le long terme : un appartement accessible n'aura pas besoin d'être adapté par la suite, ni pour une personne en situation de handicap temporaire ou définitive, ni pour une personne âgée.

Quelles actions APF France handicap mène-t-elle pour que cet article soit supprimé ?

Mattieu Villaret : La loi Élan indigne au-delà des associations. Le Conseil de l'Europe a mis en garde l'État français car cet article va à l'encontre de la Convention de l'Onu⁽²⁾ sur le droit des personnes en situation de handicap que la France a ratifié en 2010 et auquel elle doit se conformer. L'avis remis par le Défenseur des droits⁽³⁾ va dans le même sens. Deux organisations européennes et cinq associations françaises, dont la nôtre, ont déposé une réclamation collective auprès du Conseil de l'Europe pour faire condamner l'État. Nous souhaitons également procéder à la saisine du Conseil constitutionnel avant la promulgation de la loi. Soixante parlementaires doivent la déposer. C'est atteignable. Notre association et d'autres interpellent depuis cet été les députés de l'Isère. Nous nous battons jusqu'au bout ! // Propos recueillis par NP

⁽¹⁾Collectif Ambition logement ; ambitionlogement.org

⁽²⁾Convention relative aux droits des personnes handicapées.

⁽³⁾Avis du Défenseur des droits remis le 28 juin 2018.



**Révolution française :
une Fête nationale rassembleuse**

À mi-chemin entre la demi-finale et la finale (retransmise sur grand écran au stade Benoît Frachon) qui a vu l'équipe de France remporter la coupe du monde de football et la population en liesse, le ciel de Saint-Martin-d'Hères s'est embrasé d'or et de couleurs lors de la Fête nationale. Après le spectaculaire feu d'artifice sonore, place a été donnée au bal populaire : danseuses et danseurs de tout âge se sont élancés sur la piste pour célébrer dans la bonne humeur le 229^e anniversaire de la Révolution française.





Saint-Martin-d'Hères a commémoré la libération de l'occupation nazie

Mercredi 22 août, Michelle Veyret, première adjointe au maire, l'équipe municipale, dont Giovanni Cupani, adjoint aux déplacements et à la voirie, représentants d'associations de résistants et d'anciens combattants ont commémoré la libération de Saint-Martin-d'Hères de l'occupation nazie le 22 août 1944. Allocutions et dépôts de gerbes se sont succédé au mémorial, route des Maquis ainsi qu'au pied du monument aux morts de la Galochère.

Des jeunes avertis

À l'initiative du service prévention et médiation, en lien avec la MJC Bulles d'Hères, 600 jeunes ont été sensibilisés à la sécurité routière à travers des actions en milieu scolaire. Un groupe d'adolescents a conçu notamment un jeu de l'Oie afin d'initier leurs pairs en jouant. Le maire, David Queiros, a remis les brevets de sécurité routière aux jeunes qui ont réussi leur formation au permis AM (permis cyclomoteur et voiturette). En rappelant qu'ils sont « des citoyens qui respectent le code de la route et se sont investis dans des temps d'entretien et de citoyenneté au Centre de loisirs jeunes de la police nationale ».



S'orienter en direction du ciel !

Le collège Henri Wallon a organisé une préparation au Brevet d'initiation aéronautique (BIA) afin de faire découvrir aux élèves de 3^e une palette de métiers de ce secteur. Dix d'entre eux ont pu se préparer à cet examen exigeant lors de sessions de formation durant l'école ouverte (pendant les vacances scolaires). Bravo à Ryan Boudia, Matthias Leduc, Enzo Manin et Corentin Texier qui ont réussi le BIA. Afin de clôturer en beauté cette année, les dix élèves qui ont passé l'examen ont eu l'opportunité d'effectuer un vol à l'aérodrome du Versoud.

Quartiers Sud en fête !

Cirque, jeux, sciences, ateliers créatifs, skatepark, planétarium, spectacles... et même un rallye couture ont rythmé la journée du samedi 16 juin dans les quartiers Paul Bert et Paul Eluard. Conçue par l'Union des habitants des quartiers sud avec la complicité active de la MJC Bulles d'Hères et de la maison de quartier Paul Bert, les activités ont battu leur plein dans une ambiance conviviale, estivale et intergénérationnelle.



Allons à l'école à vélo !

Lundi 2 juillet, le premier Prix "Allons à l'école à vélo" a été décerné aux élèves de l'école élémentaire Gabriel Péri (catégorie de plus de 180 élèves). 97 % d'entre eux ont participé au concours organisé par l'ADTC* à l'occasion de la Fête du vélo. Trois autres écoles martinéroises ont joué le jeu : Paul Vaillant-Couturier, Condorcet et Romain Rolland. Au total, ce sont 45 établissements et 7 321 élèves qui se sont mobilisés pour cette édition 2018.

*Association de piétons, cyclistes et usagers des transports en commun de la région grenobloise.



Hommage à Luc Pouvin

Le maire, accompagné d'élus, dont Franck Clet, adjoint aux sports, sont venus assister au tournoi de football organisé en mémoire de Luc Pouvin dimanche 17 juin au stade Just Fontaine, organisé par l'association One Luck/Luc Pouvin. 180 joueurs, des centaines d'habitants du quartier, de la commune, de l'agglomération ont participé à cette rencontre sportive pour rendre hommage au jeune homme qui aimait tant le foot, « rire et s'amuser », comme l'ont rappelé avec émotion sa famille et ses amis.

À la fraîche et en toute convivialité !

Chaque été, le Service de développement de la vie sociale, SDVS, propose aux retraités martinérois une journée de détente sur la colline du Murier. Le repas gourmand et le concert privé donné par le centre Erik Satie font de ce rendez-vous estival un moment de rencontre et de partage. Idéal pour faire le plein de saveurs et de bonne humeur !





[Encor

La ville est un territoire en mouvement où s'expriment de multiples manières d'habiter et de s'approprier un lieu.

Elle évolue sans cesse, tout comme les usages et les besoins de ses habitants.

Aménager une commune, c'est penser une société sous toutes ses dimensions : sociale, culturelle, économique, environnementale, c'est faire en sorte qu'elle réponde et s'adapte aux modes de vie de la population et aux grands enjeux. Ce qui était valable hier ne l'est plus forcément aujourd'hui. C'est pourquoi, l'équipe municipale investit chaque année dans l'amélioration du cadre de vie afin que chacune

Parc Antoine

Accessible et ouvert sur la ville

Après la rénovation du parc Romain Rolland en 2017, c'est au tour du parc Antoine de faire peau neuve, avec à la clé un espace complètement réaménagé, accessible à tous et qui fait la part belle à la végétation.

Avec un budget alloué de 200 000 €, le réaménagement du parc Antoine s'inscrit dans « la volonté de rénover progressivement les espaces publics, notamment les parcs et squares » exprimée

par le maire lors de la première rencontre avec les habitants organisée en mai. Une concertation, désormais systématique pour tout aménagement, qui s'est prolongée lors d'un second rendez-vous. Deux temps d'échanges et de partage de points de vue pour reconfigurer ce parc de 5 000 m² en répondant au plus près aux usages et aux attentes des riverains. Le projet validé prévoit la suppression des gradins (escaliers et murets) au profit d'une prairie fleurie en pente douce de 1 217 m². Les espaces en herbe sont également revus à la hausse avec 2 834 m² de gazon (+ 30 %). La remise en état de la fontaine, la pose de mobilier urbain (corbeilles, bancs, distributeur de sacs canins), le maintien de l'aire de jeux (une rotation est effectuée entre tous les

jeux de la commune pour renouveler l'intérêt des enfants), la redistribution des mâts d'éclairage – avec passage au led et à l'allumage programmé – le long du nouveau cheminement piéton sont également au programme. Réalisé en sablé renforcé, ce cheminement qui permettra de rallier le parc d'un bout à l'autre est entièrement redéfini et accessible aux personnes à mobilité réduite. Tout comme les entrées, dont la principale située rue Antoine, qui sera dotée d'une rampe d'accès en paliers. Une première phase de travaux a eu lieu cet été avec l'abattage de 20 arbres réglementairement trop près des habitations limitrophes (moins de deux mètres). La plantation de 37 nouveaux arbres et autant

de variétés est prévue. Ouvert sur la ville et débarrassé de ses barrières en bois, le parc sera aussi préservé des intrusions de scooters et autres véhicules motorisés par des aménagements légers et payagers. Ses trois entrées revisitées et les gabions décoratifs conféreront une réelle identité au nouveau parc Antoine. // NP

À noter !
Le parc ne sera pas ouvert au public pendant toute la durée des travaux qui débuteront mi-octobre. Livraison prévue au cours du 1^{er} trimestre 2019.



Inauguration

Inauguration du parc Romain Rolland jeudi 13 septembre à 16 h 30.

e] Plus belle la ville

et chacun trouve sa place dans sa ville. Des aménagements qui s'inscrivent sur plusieurs plans : apaiser la circulation pour un meilleur partage de l'espace public et faciliter les modes doux de déplacements ; aller vers une ville plus durable en végétalisant et en favorisant la biodiversité ; favoriser le vivre ensemble en

embellissant les places, les parcs, les espaces extérieurs des quartiers en réhabilitation ; rénover les écoles et les gymnases afin d'accueillir toujours dans de meilleures conditions les Martinérois. L'aménagement des places Paul Éluard ou Lucie Aubrac, la requalification de la rue Gay, la plantation d'arbres supplémentaires, l'ins-

tallation d'un brumisateur dans le parc Pré Ruffier, sont autant de projets qui illustrent la volonté de la municipalité d'apporter aux habitants un cadre de vie favorable à l'épanouissement de chacun. De rendre [encore] plus belle la ville. // GC

Place Lucie Aubrac

Un nouveau visage

Cheminements piétons semi-ouverts, plantations d'arbres, jardinières "effet corten", murets en gabions... Lieu propice à la détente et à la promenade, la place Lucie Aubrac a été totalement réaménagée.*

Située à proximité du parc Jo Blanchon, traversée par la ligne D du tramway, l'avenue Benoît Frachon et la rue Paul Langevin, bordée par le collège Édouard Vaillant, le gymnase Benoît Frachon et l'Esthi, la place Lu-

cie Aubrac est au cœur d'un secteur fréquenté de la commune. La ville a investi 170 000 € afin de rendre cet espace agréable, ombragé, et même exotique avec ses trois palmiers, conçu en harmonie avec l'environnement urbain. Treize arbres ont été plantés, accompagnés de 600 vivaces et 275 arbustes mêlant ainsi une végétation dense et variée à une ambiance minérale et moderne. En plus des bancs et "salons" qui ont été déplacés dans des zones plus ombragées et confortables, de petits rochers blancs, disposés sous les arbres et arbustes, invitent les pro-

meneurs à se poser. En accord avec la politique de développement durable portée par la ville, le mobilier et les matériaux jouent la carte du naturel - utilisation du bois, de la pierre -, tandis que la végétalisation de la place favorise la biodiversité

et bénéficie d'un arrosage mixte avec un système automatique (qui s'enclenche la nuit) et naturel via l'utilisation de l'eau pluviale grâce à un puisard (puits filtrant). Une place pour déambuler, se reposer, discuter mais aussi un lieu donnant l'occasion de découvrir la flore puisque arbustes et vivaces sont agrémentés d'affichettes pédagogiques afin de se familiariser avec les osmanthes, physocarpus, sureaux, rudbeckia, sauges et autres iris des jardins... // GC

**effet reproduisant l'acier corten, un acier auto-patiné.*



Inauguration

Inauguration de la place Lucie Aubrac, mercredi 12 septembre à 11 h 15.

Rue Gay : apaiser l'espace public

Actuellement, dans la rue Gay, les piétons n'ont pas toute leur place et les cycles circulent difficilement. Par ailleurs, le programme immobilier prévu dans le parc du couvent de la Délivrande - créant 59 logements - augmentera les flux dans ce secteur. Dès lors, afin d'aller vers un meilleur partage de l'espace public, il était nécessaire de repenser cette rue. Ce projet a été co-construit avec les habitants lors de rencontres où différentes propositions d'aménagement leur ont été proposées. Une quinzaine de Martinérois ont ainsi échangé et travaillé avec la municipalité afin de fixer

les grands objectifs de cette requalification. Ils s'ordonnent autour de la végétalisation, la sécurisation des déplacements alternatifs à la voiture, la facilité de stationnement. Pour ce faire, un contre-sens cyclable sera créé, le cheminement piéton sera élargi et sécurisé, un plateau surélevé est prévu au carrefour de Belledonne afin d'apaiser la vitesse, tandis que l'enfouissement des réseaux aériens libérera de l'espace. Le coût total de cette requalification, qui verra le jour en 2020, s'élève à 650 000 €, auxquels participent la ville, La Métro mais aussi le promoteur immobilier. Une requalification



qui s'inscrit dans une vision d'un aménagement de la commune allant vers plus d'apaisement, privilégiant les modes doux de déplacement et un meilleur partage de l'espace public afin que chacun puisse mieux se déplacer. // GC

Résidence Champberton

Une ambitieuse réhabilitation



et l'engazonnement prévu au cœur de l'automne. Début 2019, l'ensemble des immeubles de la rue Federico Garcia Lorca (allées 3, 5, 7, 9, 11 et 13) auront fait peau neuve.

Financé dans le cadre de l'Anru2, le programme de réhabilitation prévoit un volet de reprise totale des espaces extérieurs. 1,65 M€ y est consacré (financements Ville, État, Région). Ces travaux sont réalisés au fur et à mesure de l'avancée de la réhabilitation des immeubles et logements conduite par Pluralis.

Pour la ville, la contribution à l'aménagement des espaces extérieurs s'inscrit dans la poursuite de son engagement de longue date pour améliorer le cadre de vie et le quotidien des habitants du quartier.

Stationnement et gestion des déchets

Les places de stationnement sont l'une des priorités. Un travail important a été mené avec des habitants pour en définir le nombre et l'emplacement. Au final, plus de 200 places seront reconfigurées, auxquelles

Meilleur cadre de vie, amélioration du confort au quotidien et dans les usages : l'ambitieuse opération de restructuration de la résidence Champberton suit son cours tandis que l'aménagement des espaces publics a débuté.

La réhabilitation de la résidence Champberton avance. Les premiers immeubles, de 19 logements chacun,

ont été livrés (allées 3 et 5) et les aménagements publics attenants sont terminés, prêts à accueillir les plantations végétales

1 200 heures du chantier de réhabilitation des espaces publics sont réservées à l'insertion professionnelle, avec priorité donnée aux habitants des Quartiers prioritaires de la ville (QPV).

Insertion

Logements Karl Marx

Les travaux vont bon train

Propriétés de l'Opac 38, 128 logements du quartier Karl Marx vont connaître une nouvelle jeunesse. Une réhabilitation à laquelle la ville participe.



Le bailleur social Opac 38 a lancé une réhabilitation d'envergure en mai sur les 128 appartements de la place Karl Marx, rachetés à la ville en 2012. Jusqu'à l'été 2019, les travaux vont aller bon train, conformément aux souhaits des habitants qui ont pu voir le projet s'affiner au fil des réunions publiques. Isolation de la toiture et des façades, mise aux normes incendie et électrique, remplacement des fenêtres et de l'accès aux halls d'immeuble... Les parties communes des 16 bâtiments et les 128 logements seront partiellement réhabilités à hauteur de 4,5 M€, dont 132 000 € accordés par la ville.

En plus de l'aspect esthétique et sécuritaire, il s'agit surtout de faire entrer les locataires dans une ère un peu plus durable, avec notamment une meilleure isolation (façades, toit, coursives, caves...) qui devrait aboutir à des économies de charges. Chez Opac 38, le discours est clair : le loyer augmentera mais la différence devrait être absorbée par des factures énergétiques revues à la baisse. D'où l'importance pour les habitants de mieux maîtriser l'énergie de leur logement. C'est ce que proposera bientôt le bailleur social au travers d'ateliers menés par l'association Ulis Energie et de visites de l'appartement témoin*. // SY

*Plus d'infos 04 76 24 91 66 (Opac 38).

Une rivière sèche place Frida Kahlo

En août, l'espace végétalisé et broussailleux de la place Frida Kahlo a cédé le pas à une rivière sèche. L'aménagement (40 000 €) mêle savamment et avec goût minéral et végétal. Si les arbres ont été conservés, 250 nouvelles plantes vont

être introduites cet automne. Avec une attention portée sur les variétés choisies (plantes grasses...) qui ne nécessitent pas d'entretien particulier, ni d'arrosage ! //



viennent s'ajouter celles des rues Federico Garcia Lorca et Chante-Grenouille, ainsi que les 55 garages fermés existants.

Autre axe important, la gestion des déchets ménagers. Avec la rénovation des immeubles et la reconfiguration des halls d'entrée, les loges à ordures intérieures ont été supprimées. Des résidents ont testé deux propositions d'emplacement des nouvelles logettes extérieures adaptées aux impératifs du tri sélectif. À celles situées près des allées, les "testeurs" ont préféré celles disposées à proximité de la rue Federico Garcia Lorca.

Le programme prévoit également la reprise complète de la balade urbaine le long de

la voie ferrée ; une continuité piétonne apaisée et sécurisée qui mènera les promeneurs jusqu'aux jardins familiaux Daudet. Le raccordement des immeubles au réseau de chauffage urbain est également prévu, l'ensemble des revêtements de surface va être repris et l'éclairage public, inexistant, va être implanté dans toute la résidence. Côté nature, les espaces verts vont être retravaillés, améliorés et enrichis de nouveaux arbres. Ces aménagements paysagers ont été conçus en prévoyant un minimum d'entretien afin de ne pas peser sur les loyers. La deuxième tranche de travaux concernant la partie restée en copropriété devrait démarrer en 2019. // NP



Pluralis et les partenaires du projet de réhabilitation, dont Saint-Martin-d'Hères ont "inauguré" au début de l'été les premières réalisations.

Parc Pré Ruffier

Un brumisateur pour se rafraîchir

Une prairie, des arbres, des terrains de sport... et un nouvel espace fraîcheur que les utilisateurs du parc Pré Ruffier ont pu tester cet été.

L'idée a germé lors de rencontres entre membres d'associations locales (Terrasses Renaudie, Conseil citoyen), habitants, représentants du centre Michel Philibert et de la ville. Niché contre la butte, derrière le square Jeanne Labourbe et les immeubles du quartier Renaudie, le brumisateur projette un brouillard de micro-gouttelettes d'eau via des buses cachées sous un espace antidérapant de 35 m². Une véritable pluie de douce fraîcheur pour les enfants qui en profitent depuis le mois d'août.

Si le projet ne faisait pas l'unanimité au départ, il a recueilli les faveurs du public rencontré à la sortie des écoles Henri Barbusse et Voltaire, ainsi que dans les quartiers Renaudie et Champberton⁽¹⁾. Et ce n'est pas pour déplaire aux tout-petits qui ont pu se rafraîchir pendant les heures les plus chaudes de l'été et jouer avec ce rideau de pluie. Un petit plus lors des journées caniculaires qui a pu voir le jour grâce au cofinancement ville / Métro, dans le cadre du Fonds de cohésion sociale. Le brumisateur continuera de fonctionner chaque jour, de 10 h à 21 h, jusqu'au début du mois d'octobre. // SY

⁽¹⁾Dans le cadre du dispositif "Aller vers" mené par les agents de la Gestion urbaine et sociale de proximité (GUSP) et du CCAS.

David
Queiros

Maire,
Conseiller
départemental



« À Saint-Martin-d'Hères, l'amélioration du cadre de vie et l'embellissement de la commune sont étroitement liés avec la politique de développement durable que nous mettons en œuvre et qui, de fait, modifie le paysage communal. Ainsi, les massifs de fleurs, parfois éphémères, ont laissé place à des compositions paysagères variées, peu gourmandes en eau et favorisant la biodiversité. La ville est toujours belle. Elle l'est différemment, tout en étant plus respectueuse de l'environnement. Dans ce sens, nous faisons des efforts de pédagogie auprès de tous les publics et espérons l'adhésion du plus grand nombre vis-à-vis de nos nouveaux modes d'action et d'intervention. Je pense par exemple au fauchage raisonné ou encore à l'arrêt de l'utilisation des produits phytosanitaires qui voit la végétation reprendre un peu ses droits sur les trottoirs et les cheminements.

De la même manière que le développement durable est systématique dans la conduite de nos politiques publiques, la concertation l'est tout autant. Avant de réaliser tout aménagement nous allons à la rencontre des habitants. Nous sommes à l'écoute de leurs besoins parce que ce sont eux les experts de leur quotidien. Nous rénovons les espaces existants en les adaptant aux usages d'aujourd'hui : les squares Romain Rolland et Antoine ou encore le brumisateur qui ajoute de l'attractivité au parc Pré Ruffier en même temps qu'il prend en considération les périodes de canicule de plus en plus fréquentes.

Nous souhaitons que les Martinérois puissent vraiment s'approprier d'une façon positive les espaces publics de la commune, ces lieux qui favorisent le lien, la rencontre et le vivre-ensemble. C'est vrai pour les parcs et squares, les rues et les liaisons nord-sud et est-ouest qui permettent des communications importantes à l'échelle de la ville. Nous veillons également à ce que les cheminements du domicile vers les écoles et les équipements importants de la commune soient de qualité. La question de la rénovation urbaine est un bon outil pour proposer des projets qui soient favorables à apporter les bonnes réponses aux Martinérois. Enfin, l'espace public doit être approprié de manière normale, régulière et optimiste par la population, avec une attention particulière portée sur la dimension inter-générationnelle. » // Propos recueillis par NP

Le contenu des textes publiés relève de l'entière responsabilité de leurs rédacteurs.

GRUPE COMMUNISTES ET APPARENTÉS

groupe-communistes-et-apparentes@saintmartindheres.fr



Jérôme Rubes

La rentrée synonyme de combat

La période estivale s'est terminée mais pas le feuilleton politique que nous offre Macron et son gouvernement. Les Français en ont marre de cette politique politicienne qui gangrène le plus haut sommet de l'État et dégrade chaque jour la vision de l'élu.

Car à Saint-Martin-d'Hères c'est 39 élus dont 26 de la majorité (Communistes, PS, PG) qui travaillent tous les jours pour lutter contre les inégalités sociales et territoriales afin d'améliorer le quotidien des Martinérois. Tout cela dans la limite des compétences qu'une commune peut avoir, mais qui depuis l'instauration de la Métropole voit ses champs d'actions se réduire.

Une Métropole qui prend de plus en plus de place, tel un ogre qui dévore nos communes. Alors que nous défendons depuis toujours la coopération entre les communes, c'est l'inverse qui se passe. Les créations des Métropoles est une conséquence de l'union européenne qui redessine notre organisation territoriale. Notre pays demain sera composé de grandes régions et de grandes métropoles, aux oubliettes les communes et les départements qui sont le fruit de la révolution Française afin d'être au plus près des citoyens. Le mensonge du mille-feuilles a bien fonctionné.

Malgré cela nous tentons de protéger au maximum les Martinérois de la politique libérale du gouvernement et de la politique vorace métropolitaine en se battant tous les jours face à ces ogres publics. Pour cela nous avons besoin de tous les habitants.

Je souhaite une bonne rentrée scolaire, professionnelle, associative à tous.

COULEURS SMH (ÉCOLOGISTES ET SOCIÉTÉ CIVILE)

groupe-couleurs-smh@saintmartindheres.fr



Georges Oudjaoudi

Neyrpc : La majorité municipale perd son calme...

Et lance des attaques pour masquer l'échec annoncé de son projet Neyrpc. Le Maire D. Queiros vient d'allumer la lumière et découvre que des zones commerciales sont installées depuis

40 ans dans l'agglomération. Il lui reste à ouvrir les oreilles pour entendre ce que nous répétons depuis 2015 : le projet de Neyrpc va percuter les évolutions prévisibles de Grand Place, St-Égrève et Comboire sans compter l'arrivée de celui de Vercors à Fontaine. Sans visiblement connaître le dossier de Grand Place, notre Maire s'indigne dans la presse du soutien de la Métropole au projet de sa rénovation. Or, Il s'agit d'un projet public ayant un financement public pour améliorer ce lieu et assurer la connexion paysagère et piétonne entre les Villeneuves d'Echirolles, Grenoble et la Metro. Rien à voir avec le projet privé et communal de Neyrpc qui aurait dû être notre centre-ville. L'agrandissement de la surface commerciale de Grand Place constitue une petite partie du projet qu'Echirolles a défendu en faisant contribuer la société gestionnaire de Grand Place au réaménagement des façades et des espaces publics.

À Saint Martin d'Hères, l'équipe municipale a tout fait pour que la Métropole ne se mêle pas de Neyrpc et qu'il reste totalement aux mains du privé. S'ajoute la vieille rengaine « on nous en veut, on n'a pas ce que l'on mérite ».

Chiche ! Portons un projet d'aménagement d'espaces publics sur Neyrpc en lien avec la Métropole !

GRUPE LES RÉPUBLICAINS

groupe-les-republicains@saintmartindheres.fr



Mohamed Gafsi

Gsmh38 pas de subventions : Scandaleux !!

Chers Martinérois, nous espérons que vous avez passé un bel été et vous souhaitons une belle rentrée.

La rentrée politique de cette année s'annonce intense après les différents événements tragiques qui ont secoués notre territoires et sur lesquels nous reviendrons. Au préalable nous avons souhaité revenir sur un dossier qui a fait beaucoup de bruit, qui concerne la politique sportive relative à la Métropole et à laquelle nous n'y comprenons plus grand-chose. En effet le Gsmh38 (handball) promu en proleague, soit ligue 2, dont nous pouvons tous être fiers sur notre territoire, a fait une demande de subvention auprès de la Métropole afin d'être soutenu financièrement par la collectivité au même titre que le rugby, le football et le hockey et c'est vu opposé une fin de non recevoir.

Alors que le club respecte deux critères d'attributions sur trois non cumulatifs établis par la métropole, cette dernière a estimé que cela était insuffisant et a refusé une subvention de 60 000 euros sur un budget de 930 000 euros.

Cette décision est non seulement incompréhensible, mais elle pose surtout questionnement sur la manière dont sont alloués les subventions métropolitaines, ainsi que sur l'objectivité avec laquelle elles sont distribuées.

Nous espérons que la métropole saura retrouver la raison et revenir sur sa décision et mettrons tout en œuvre afin de garantir l'égalité entre les clubs et la promotion de l'excellence sportive.

GROUPE SOCIALISTE

groupe-socialiste@saintmartindheres.fr



Giovanni Cupani

Solidarité avec les victimes de Gênes

Nous, Socialistes martinérois, exprimons toute notre solidarité aux blessés et aux familles des victimes de la catastrophe du viaduc de Gênes.

En France, un audit nous apprend que 30 % des 12 000 ponts que compte le réseau routier national sont à réparer, et que 840 d'entre eux présentent un "risque d'effondrement".

Dans notre agglomération, l'entretien et les gros travaux des ponts et des ouvrages d'art sont de la responsabilité de la Métro.

Actuellement, à Saint-Martin-d'Hères, de gros travaux d'entretien et de mise en sécurité sont effectués sur le pont Potié (Champberton). Celui-ci, construit dans les années 1960, avait besoin d'une mise en sécurité en raison de l'état de vieillissement du béton. Les élus municipaux et métropolitains et les services techniques de la ville travaillent en concertation et veillent au bon déroulement des travaux.

La Métro doit mettre en œuvre les moyens indispensables afin d'effectuer tous les travaux nécessaires et garantir ainsi la plus grande sécurité à toutes les personnes (piétons, cycles, véhicules) qui utilisent ce pont.

Espérant que l'été vous a été agréable, nous vous souhaitons une bonne rentrée.

Amitiés socialistes.

GROUPE PARTI DE GAUCHE

groupe-parti-de-gauche@saintmartindheres.fr



Thierry Semanz

Collomb oublie que l'agglomération grenobloise est sur la carte de France

Dans le SMH ma ville de mars dernier, j'avais déjà dénoncé le fait que le ministre de l'Intérieur n'avait pas retenu notre ville et notre agglomération pour expérimenter la nouvelle PSQ (Police de sécurité

du quotidien). Après l'avalanche de commentaires, pendant l'été, sur l'insécurité dont les responsables seraient les élus locaux, j'y reviens...

Notre projet était intercommunal, porté par plusieurs communes qui avaient travaillé ensemble. Notre projet était pensé et innovant. Ce n'était pas une candidature de complaisance comme l'ont laissé croire les députés, asservis à Macron, de l'agglomération. Certaines des mesures que nous propositions avaient même déjà été mises en place par nos communes avant la présentation du projet au ministère, ce qui prouvait donc notre engagement à tous.

Tout le monde souhaitait des effectifs supplémentaires pour notre Police Nationale. Mais non : Collomb a oublié que notre agglomération était en France ou mieux, avec leurs visées politiques à deux franc six sous, Macron ne souhaite pas renforcer la sécurité sur notre agglomération. Un scandale à des fins politiciennes !

Nous avons écrit plusieurs fois, nous n'avons eu aucune réponse. Pourtant, au vu des événements tragiques de l'été, tous les signaux sont là.

Il faut être aveugle pour ne pas voir que le trafic de stupéfiants ronge totalement notre agglomération et que les policiers nationaux manquent de moyens pour enrayer ce fléau...

GROUPE SAINT-MARTIN-D'HÈRES AUTREMENT

groupe-saint-martin-dheres-autrement@saintmartindheres.fr



Asra Wassfi

Le CAL : l'affaire entre amis qui rapporte même dissoute

Chers Habitants, avez-vous passé un bel été ? Notre groupe pas vraiment quand nous avons reçu l'injection de payer les dépens pour l'affaire du CAL. Rappelons l'histoire : en novembre 2014, la majorité du

Maire a fait voté la reprise d'activités et la dissolution d'une association « fantôme » qui n'apparaît dans aucun document associatif pour le public. La CAL « s'occupait du centre de loisir du Murier ». Sauf que l'information sur les activités du CAL n'ont pas été suffisamment communiquée aux élus. Tout était opaque. Ce sont plus de 2 millions d'euros brassés par le CAL sans contrôle. Qui a réellement travaillé pour le CAL, les travaux, les dettes ? C'est cette opacité que nous avons amené en justice : la reprise des activités n'était pas justifiée. Nous avons été jusqu'à la cour d'appel sur nos moyens propres. Malheureusement nous avons été déboutés. Ça ne veut pas dire que notre requête n'était pas fondée, juste que nous n'avions pas apporté assez d'éléments, ou pas utilisé la bonne loi pour dénoncer des irrégularités. Cependant, le Maire David Queiros nous a envoyé la facture des dépens soit 2 000 euros alors que notre demande est fondée. Une situation inadmissible. Des gens savent des choses pour le CAL comme pour le reste. Personne ne parle. Nos actions en justice, on les mène pour vous. Si on trouve ces situations normales, alors il ne faut pas s'étonner du reste dans notre commune, ni de l'avenir sombre qui s'annonce. Le CAL n'est que l'arbre qui cache la forêt.

GROUPE SMH A DES ATOUTS POUR RÉUSSIR

groupe-smh-a-des-atouts-pour-réussir@saintmartindheres.fr



Philippe Charlot

Pour une fiscalité plus juste

Nombreux sont les Martinérois à se plaindre du niveau élevé des impôts sur la commune. La majorité explique constamment que c'est le prix d'un service public de qualité. Si seulement c'était vrai. Tous les ans les élus communistes expliquent qu'ils n'ont pas les moyens de baisser la fiscalité locale. Mais tous les ans l'excédent budgétaire est très largement supérieur à celui voté (plus de 3 millions d'euros de différence cette année) Dans les faits les habitants subissent une vision notariale de la gestion communale. On perçoit des impôts, on prévoit des dépenses qui ne sont pas faites comme le prouve la forte baisse des investissements en 2017 (plus de 28 %) et on aboutit à une épargne qui augmente de 20 % entre 2015 et 2017 tout cela sans aucune amélioration des services rendus à la population. En outre l'excédent budgétaire comprend une taxe totalement injuste. Cette taxe sur la consommation finale d'électricité s'applique à la facture d'électricité de tous les ménages et vous la retrouvez sur chacune de vos factures. Cette taxe facultative que la majorité a décidé d'appliquer alourdit la facture d'électricité de 8 % et pèse donc fortement sur le budget des ménages notamment les plus modestes ceux-là même que la majorité prétend défendre. Cette taxe rapporte environ 500 000 € (soit moins de 1 % des recettes de la commune) et est donc loin d'être indispensable vu les excédents dégagés. Pour faire cesser cette injustice, notre groupe demande la suppression de cette taxe inutile.

Isère Habitat vous propose 2 adresses à Saint-Martin-d'Hères



Derniers
T3 disponibles
 à partir de
134 000€*
 (Lot N°C204)
 1 dernier local
 à vendre



Orphée & Eurydice

04 38 12 46 10
www.isere-habitat.fr

*Sous conditions de plafond de ressources et stationnement en SUS d'une valeur de 9000€ résidence Orphée et Eurydice



Vente & Location de matériel médical pour Particuliers & Professionnels de santé



2 points de vente

ESPACE CONFORT ET MAINTIEN À DOMICILE
 75 avenue Gabriel Péri - Saint-Martin-d'Hères

04 76 54 86 94

(Ouvert du lundi au vendredi,
 10 h - 12 h / 14 h - 18 h
 Parking à l'arrière du bâtiment)

ESPACE MOBILITÉ ET HANDICAP

28, rue Barnave - Saint-Martin-d'Hères

04 38 21 09 09

www.lecarremedical.fr

Centre médical rocheplane

Géré par une Fondation à but non lucratif, la **Fondation Audavie**, le **Centre Médical Rocheplane** est un établissement de **soins de suite et de réadaptation** participant au secteur public hospitalier.

Depuis octobre 2008, il vous accueille à Saint-Martin-d'Hères à la sortie de l'hôpital ou de la clinique, pour **poursuivre les soins**, mettre en œuvre la **rééducation** ou la **réadaptation** et contribuer ainsi à votre réinsertion dans votre environnement habituel. Il exerce cette activité tant en hospitalisation complète qu'en hospitalisation de jour.

6, rue Massenet - 38400 Saint-Martin-d'Hères
 Tél. 04 57 42 42 42 - www.rocheplane.org

SEBB

**Entreprise Générale
 de Maçonnerie**

Construction • Rénovation



Certificats N° 2112 - 1112

04 76 42 19 70

contact@sebb-bat.fr

1 Rue du Pré Ruffier - 38400 Saint-Martin-d'Hères

William Sicard

Détective de l'histoire !



William Sicard, c'est un peu l'Hercule Poirot de l'histoire locale ! Après un très long travail de recherche, il vient d'éditer un ouvrage sur la libération de l'Isère. Âgé d'à peine 27 ans, ce jeune homme passionné met en lumière des archives oubliées.

Chercher, investiguer, comparer, analyser..., c'est un vrai travail de détective qu'a accompli William Sicard pour aboutir à son livre, *Été 44, treize jours pour libérer l'Isère*. « *Après plus de trois ans de travail, je suis heureux d'avoir achevé mon bouquin.* » Satisfait, ce passionné d'histoire et collectionneur averti revient avec plaisir sur son aventure livresque. Une aventure qui prend certainement ses racines dans son enfance lorsqu'il écumait avec son grand-père les brocantes à la recherche d'objets militaires. Cette curiosité de comprendre l'histoire des choses, de les associer à un événement historique mais aussi à des personnes, de les dépoussiérer en quelque sorte afin de les faire connaître, est l'essence même du livre de William Sicard. Ce jeune homme de 27 ans n'est en aucun cas un historien professionnel. Élagueur et bûcheron à la ville, rien ne le prédestinait à écrire un ouvrage historique. C'est en se plongeant totalement dans un travail long et minutieux, avec un goût certain pour la recherche et l'histoire de sa région qu'il a réussi à concevoir son livre. « *J'ai toujours été intéressé par l'histoire locale. Avant de commencer à écrire, j'ai lu énormément d'ouvrages spécialisés concernant la Seconde Guerre mondiale afin d'acquérir une culture historique.* » C'est après une longue immersion dans cette période sombre de l'histoire contemporaine que le jeune homme se lance dans l'écriture. Ainsi, il commence un long parcours de recueils de sources, documents, rapports militaires, objets personnels de soldats, photos, mais aussi témoignages. « *J'ai écumé les archives départementales, les biblio-*

thèques, les sites internet spécialisés. Je me suis déplacé à Vienne, à Chambéry en quête d'archives. » Certaines de ses photos sont inédites puisqu'elles proviennent de fonds privés. « *J'ai échangé avec des familles de belligérants américains. Un vrai travail de détective !* » C'est aussi en se rendant sur les lieux des combats, en étudiant la géographie, les déplacements des soldats qu'il a pu se plonger dans le passé, mieux le visualiser, le comprendre. Rigoureux, passionné et persévérant, William Sicard s'est appuyé aussi sur des conseils d'amis, tant sur le fond que sur la forme. « *N'ayant pas de légitimité universitaire, j'ai essayé d'être le plus précis possible, j'ai vérifié avec beaucoup d'application les informations données dans mon livre.* »

Appliqué, William l'est indéniablement, il n'aime rien laisser au hasard. Car pour lui, il ne s'agissait pas d'écrire un roman mais bel et bien un recueil historique avec comme objectif « *de dépoussiérer certaines archives, de les faire connaître et pourquoi pas aussi d'être un jour cité par un historien* ». Avec le souci de bien faire, William Sicard a réussi son pari, au prix peut-être « *de m'être un peu enfermé dans ma bulle et d'avoir eu moins de vie sociale* ». Il aime faire parler les lieux, les objets, s'imprégner de leur histoire et les faire renaître, « *savoir ce qu'il se passait dans le moindre détail* ». Il ne s'agit pas de mettre l'histoire en perspective mais de la donner telle quelle au lecteur et de rendre hommage aux femmes et aux hommes qui se sont battus pour la liberté en les sortant de l'anonymat. // GC

*Été 44, treize jours pour libérer l'Isère, en vente chez l'auteur : willisicard@gmail.com

“ **Dépoussiérer certaines archives, les faire connaître et pourquoi pas aussi d'être un jour cité par un historien.** ”

Saison culturelle

Une année mouvementée à L'heure bleue

Fidèle à sa vocation pluridisciplinaire, L'heure bleue ouvre sa scène à la danse, au cirque, au théâtre, à l'humour, à la chanson et à la musique. Sensible, drôle, ancrée dans l'actualité, la saison 2018-2019 est à découvrir le 19 septembre.

La scène de L'heure bleue accueille pour sa nouvelle saison plusieurs spectacles qui parlent de liberté, d'exil et d'accueil, de regard porté sur l'Autre, de rencontre et d'amitié. Des voix fortes s'y font entendre : celle de Nour imaginée par Rachid Benzine au lendemain du Printemps arabe, celle de Nathan le Sage venue d'un XVII^e siècle où l'on se met à plaider la tolérance ou encore de Don Quichotte.

À ces superbes coups de théâtre, l'équipe du Réel fait écho avec sa nouvelle création, *Vies d'ailleurs - Gens d'ici*. On y retrouve les personnages de la pièce précédente*, confiés cette fois à trois auteurs, et toujours les questions lancinantes de l'altérité et de l'accueil.

Lancement de saison mercredi 19 septembre à 18 h 30, suivi du spectacle *Circonférence des particules de Barthélémy Champenois* (Théâtre du Réel). Gratuit sur réservation auprès de L'heure bleue, avenue Jean Vilar, tél. 04 76 14 08 08.



© Sandro Giordano Remmidemmi

Des pépites et des murs

Si après 15 belles éditions le Mois de la chanson disparaît – mais pas la chanson ! – le Hip-Hop Don't Stop Festival s'installe confortablement pour dix jours et six temps forts. On attend notamment avec curiosité *Emouvoir*, nouvelle aventure chantée et dansée de Lionel Damei, en compagnie du danseur Geoffroy Durochat.

Parmi les autres pépites de cette saison, signalons *Dans la mer il y a des crocodiles*, adaptation pour marionnettes et dessins sur table d'une véritable odysée contemporaine. On se réjouit aussi de pouvoir écouter l'Orchestre des Pays de Savoie, et enfin de retrouver les facéties scéniques de Grégory Faive selon qui *Tout va s'arranger*. La présentation de cette saison sera suivie

du spectacle solo *Circonférence des particules de Barthélémy Champenois*, où il sera question de traverser les murs. Et pourquoi pas ? // DM

*Y a-t-il trop d'étrangers dans le monde ? (2017).

OUTILS NUMÉRIQUES : FORMATIONS COLLECTIVES

De septembre à décembre, les espaces de la médiathèque proposent des séances de formation à l'utilisation des outils numériques, gratuites et sans inscription (10 personnes maximum). Samedi 29 septembre, de 10 h à 12 h, rendez-vous à l'espace Gabriel Péri pour une séance "Café tablettes pour grands débutants". Plus d'infos : 04 76 42 13 83.



Minirama, l'appel à projets de films courts

Porté par un groupe d'étudiants en cinéma, le Pôle jeunesse de Saint-Martin-d'Hères, Mon Ciné, Y-Nove et Cap Berriat, Minirama est un appel aux jeunes réalisateurs (de 15 à 30 ans) de courts-métrages. Les films de tous les styles et genres (série, fiction, documentaire, clip, animation...) ne doivent pas dépasser 15 minutes et sont à envoyer au plus tard le 17 septembre. Les films sélectionnés par un

jury seront projetés à Mon Ciné en novembre, en même temps que des films courts de réalisateurs professionnels choisis – via l'Agence du court-métrage – par l'équipe d'organisation.

À l'issue de la soirée, un Prix du jury et un Coup de cœur du public seront décernés. Mais au-delà des récompenses, Minirama est un « remarquable espace de rencontres, permettant de créer des échanges

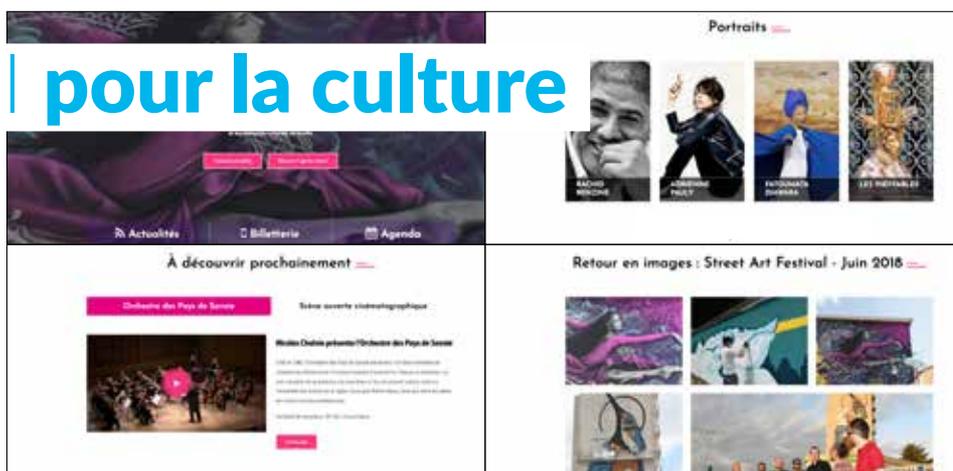
durables ». L'événement sera d'ailleurs suivi d'un "apéro-réseau" pour consolider les liens créés lors de la soirée festive, échanger et partager contacts, expériences et connaissances entre amateurs et professionnels. // NP

Envoi des films au plus tard le lundi 17 septembre 2018 à mohamed.kodat@saintmartindheres.fr

En ligne

Un portail pour la culture

Le maire David Queiros dévoilera, lors de l'ouverture de la saison de L'heure bleue, le portail culturel de la ville, un outil numérique offrant une vue large sur tout ce qui fait la culture à Saint-Martin-d'Hères.



Tout ce que vous voulez savoir sur la culture à Saint-Martin-d'Hères sera bientôt en ligne et dispo-

UNE SAISON DANS LES ÉTOILES*

C'est le thème de l'édition 2018 de la Fête de la science que la MJC Bulles d'Hères déploiera dans la ville du 5 au 27 octobre. Le programme par ici : mjc-bullesdheres.fr Facebook Bulles d'Hères

nible en quelques clics, grâce à tout nouveau portail numérique, préparé depuis des mois et présenté à L'heure bleue, le mercredi 19 septembre prochain.

Un portail offre par définition une ouverture large sur un ensemble de données, en l'occurrence ici la programmation des différents équipements, les initiatives des artistes et partenaires et les modes d'accès du public à la vie culturelle de la ville. Complet, simple et lisible, cet outil a été pensé tout d'abord comme une entrée pratique, offrant des services tels qu'un agenda, une billetterie

en ligne pour L'heure bleue et l'Espace culturel René Proby ou encore un annuaire des équipements.

Toute l'info culturelle en ligne

Le portail se présente en page d'accueil sous une forme très visuelle et réactive à l'actualité – des images et peu de texte –, avec un menu simple en cinq onglets. La promesse d'une information thématique complète – spectacle, musique, lecture publique, arts visuels... – est le premier défi relevé par ce portail. Mais d'autres orientations sont à souligner, à commencer par l'attention portée

au jeune public, un des focus proposés en page d'accueil. Cet axe mettra en valeur les propositions artistiques et culturelles, sur et hors temps scolaire, complétées dans un espace professionnel par des pistes pédagogiques.

À noter enfin un onglet "participer" qui rappelle l'importance des pratiques amateurs sur la ville et l'appui donné aux projets artistiques participatifs. // DM

Pour accéder au Portail culturel, rendez-vous sur culture.saintmartindheres.fr dès le 20 septembre.



Patrimoine : l'art en partage

Les 35^e Journées européennes du patrimoine se déroulent les 15 et 16 septembre prochains, sur le thème de "l'art du partage". À Saint-Martin-d'Hères, elles proposent des balades artistiques, des ateliers et des rencontres autour des savoir-faire.

aujourd'hui et constituera la mémoire de demain. Le secteur patrimoine de la médiathèque municipale et plusieurs partenaires ont ainsi choisi de mettre en valeur différents lieux de la ville.

On pourra ainsi déambuler dans les jardins de la rue du Docteur Lamaze, guidés par les jardiniers et apiculteurs autour d'une exposition et d'une dégustation. Ou alors se laisser emmener à travers le quartier Renaudie par les comédiens de la Compagnie les Apatrides. Au pro-

gramme de cette balade sonore : des textes de Laurent Gaudé, Erri de Luca, Gaël Faye, etc. En compagnie de Marie-Hélène Gendrin, conteuse, et de Jeanne Surand, clarinettiste, c'est une visite guidée contée qui est proposée autour des anciennes usines de la Croix-Rouge.

Innovation importante de cette 35^e édition : le partenariat avec l'Université se traduit par un spectacle déambulatoire cycliste et poétique imaginé par la Fabrique des Petites Utopies.

Les quatre espaces de la médiathèque municipale ne sont pas en reste pour faire vivre cette fête du partage. L'espace Romain Rolland propose ainsi une scène ouverte où des amateurs de toutes obédiences (scrapbooking, minéraux, création de bijoux, peinture...) feront partager leur passion au public. Ailleurs, il sera possible de participer à un mash-up* patrimonial, à un atelier de photographie de rue, à un café lecture, ou encore écouter des comptines du monde entier. // DM

*Mash-up : montage d'images et de sons tirés de diverses sources, pour créer une nouvelle œuvre.

SMH football club, un nouvel élan

En cette rentrée sportive, SMH football club devient le nom officiel du club de foot martinérois, né de la fusion de plusieurs structures. Une entité unique pour former une nouvelle génération de joueurs.



Une révolution tranquille s'est déroulée sur quelques saisons au sein du foot martinérois, d'abord avec la fusion de l'ESSM et du FC Martinérois, devenu dans un premier temps AS Martinérois. La dernière assemblée générale a validé ces changements par un acte symbolique : désormais, on l'appellera SMH football club, et c'est sous ce nom officiel que les équipes évolueront durant la saison 2018-2019. Si deux clubs historiques – UOP et ATS⁽¹⁾ –

n'ont pas choisi la fusion pour leurs seniors, en revanche l'accueil et la formation des jeunes est dévolue exclusivement au SMH football club. Pour Hassan Zouihig, vice-président du club, l'enjeu est précisément le volet éducatif, porteur d'avenir : « Nous avons mis l'accent sur la formation, avant la performance et les résultats, et déjà notre école de foot et sa trentaine de formateurs sont bien perçus ici comme à l'extérieur. » De fait, après la fusion, l'école a

très vite dépassé l'effectif cumulé des clubs, avec 330 inscrits. Tous âges confondus, le nombre de licenciés – environ 600 aujourd'hui – est en hausse depuis trois ans. Quant à la compétition, l'objectif est de remonter le niveau senior – en PHR⁽²⁾ il y a quatre ans – pour motiver les jeunes et les garder au sein du club. // DM

⁽¹⁾Union Ouvrière Portugaise et Association des Tunisiens de Saint-Martin-d'Hères.
⁽²⁾Promotion Honneur Régionale.



SMH rugby : que la saison soit belle !

Après une année satisfaisante sur le plan sportif et financier, le SMH Rugby club s'engage dans la saison 2018-2019 avec optimisme. Les effectifs en hausse, le dynamisme des adhérents et l'engagement des équipes laissent espérer de beaux résultats.

La fin de saison a été marquée en juin par une fête réunissant tous ceux qui font vivre le SMH rugby club : joueurs, parents, amis, bénévoles et dirigeants. Un moment chaleureux après une année dont le bilan s'avère positif, tant sur le plan des résultats que sur celui des finances, le club ayant déployé des trésors d'activité pour redresser sa situation matérielle. De quoi aborder la saison 2018-2019 avec confiance, dans un climat de cohésion et d'engagement collectif. Les effectifs sont à la hausse (+18 %) avec notamment la création d'une section BBRugby, l'intégration de jeunes joueuses dans les catégories U10 et U12. Les résultats ont été marqués en 2017-2018 par le maintien de l'équipe senior en Promotion d'honneur, et l'objectif dans un an est bien sûr de la retrouver à la même place. À noter aussi

la bonne saison accomplie par les juniors et cadets. Quant à l'équipe mixte de touch rugby*, elle est allée à Chambéry rafler son cinquième titre de championne de France.

Dans l'immédiat, le club participera à la semaine nationale des écoles de rugby, du 15 au 23 septembre. Pour relever ses défis, il entend en effet jouer la carte de la formation et de la transmission des valeurs du rugby. // DM

*Se pratique sans contact physique (on ne "plaque" pas, on "touche" l'adversaire pour le stopper).

SPORTS AU FÉMININ

Inauguration de l'exposition Sport au féminin, au-delà des préjugés, samedi 15 septembre à 14 h à L'heure bleue en ouverture du forum des associations.

Animations estivales

Sous le soleil...

Une multitude d'animations et d'activités a fait se rencontrer les Martinérois, petits et grands, pendant les vacances estivales. Autour d'un simple repas partagé, après l'avoir préparé à plusieurs mains, comme ici à la maison de quartier Romain Rolland (1).

Aux heures les plus chaudes, certains s'en sont donné à cœur joie à la piscine, en famille ou entre amis (2). Une façon rafraîchissante de plonger dans l'été et son lot de joies. C'est dans les extraordinaires aventures de Jules Verne, que les enfants du centre de loisirs du Murier ont plongé. Avec l'intervention de l'artiste Eric Margery, ils ont créé une œuvre géante (3)(4). À l'accueil de loisirs Paul Langevin (5), l'heure était aux éclats de rire, aux défis sportifs et à la fête.

Le 7^e art s'est même invité dans les quartiers. Quatre séances de cinéma en plein air se sont tenues au pied des immeubles. Lundi 20 août, c'était le film de Dyana Gaye *Des étoiles* qui était projeté sur la place Rosalind Franklin (6).

Autant de moments de découverte et de partage concoctés par les services de la ville et l'action sociale de proximité pour profiter de l'été jusqu'au bout. // SY

5.



2.



4.



3.



6.



1.



Retrouvez la rétro
des activités de l'été
sur smh-webtv.fr



MAISON COMMUNALE

111 av.
Ambroise Croizat
Du lundi au vendredi
de 8 h 30 à 12 h 30
et de 13 h 30 à 17 h.
Accueil ouvert
jusqu'à 17 h.
Tél. 04 76 60 73 73.
Service état civil
fermé le lundi
matin.

CENTRE FINANCES PUBLIQUES

6 rue Docteur Fayollat.
Tél. 04 76 42 92 00

CONSEILLER JURIDIQUE

Permanences les 1^{ers}
et 3^{es} lundis du mois,
en Maison communale.
Sur RDV auprès de l'accueil.
Tél. 04 76 60 73 73

CONCILIATEUR DE JUSTICE

Permanences les 1^{ers}
et 3^{es} mercredis du mois,
en Maison communale.
Sur RDV uniquement
au 04 76 60 73 73.

Toutes les infos utiles
sur le Guide pratique 2018
et sur saintmartindheres.fr

URGENCES : Samu : 15 - Centre de secours : 18 - Police secours : 17
Police nationale (Hôtel de police de Grenoble) : 04 76 60 40 40
Police municipale : 04 56 58 91 81 - SOS Médecins : 04 38 701 701
Urgence sécurité gaz : 0 800 47 33 33 (GrDF)

CCAS 111 avenue Ambroise Croizat.
Tél. 04 76 60 74 12

Instruction des dossiers RSA et aide sociale
pour les personnes âgées et handicapées :
accueil sur rendez-vous le lundi de 13 h 30 à 17 h ;
le mardi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h ;
le mercredi de 9 h à 12 h.

Personnes handicapées : permanences tous
les lundis sur RDV de 9 h à 12 h et de 13 h 30
à 16 h 30 au CCAS. Tél. 06 08 75 50 40.

Violences conjugales : permanences du lundi
au vendredi de 14 h à 16 h au Centre de planification
et d'éducation familiale,
5 rue Anatole France.

**Permanences vie quotidienne dans les maisons
de quartier**. Sur rendez-vous auprès de l'accueil
des maisons de quartier.

Centre de soins infirmiers : ouvert à tous les
Martinérois, sur prescription médicale, avec
application du tiers-payant pour la facturation.

Deux possibilités

- À domicile, 7 j / 7, de 7 h 15 à 20 h 15
ou à la permanence de soins, 1 rue Jules Verne,
(résidence autonomie Pierre Séward),
de 11 h 15 à 11 h 45,
du lundi au vendredi.

- Sur rendez-vous le samedi et dimanche.
Tél. 04 56 58 91 11

COMPÉTENCES MÉTROPOLE

Voirie

0 800 805 807 (gratuit depuis
un poste fixe) ou accueil.espace-public-
voirie@lametro.fr

Eau

- Accueil administratif en Maison
communale : 04 57 04 06 99
du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h
et de 13 h 30 à 17 h (fermé au public
le jeudi après-midi).

- Urgence "fuite" : 04 76 98 24 27
astreinte 24h/24, 7j/7

Contact mail :

eau.secteur.nord.est@lametro.fr

Assainissement

04 76 59 58 17

Ordures ménagères

0 800 500 027 (gratuit depuis
un poste fixe)

Déchetterie

Du lundi au samedi

74 avenue Jean Jaurès

Rue barnave à partir du 17 septembre
N° vert (gratuit) : 0 800 500 027



SAINT-MARTIN-D'HÈRES

LANCEMENT
COMMERCIAL

L'ALTO

20 LOGEMENTS DU T2 AU T5

AU CŒUR DU CENTRE VILLE

(Avenue Ambroise Croizat)



LES LUCINES

- VILLAS INDIVIDUELLES
- DUPLEX INDÉPENDANTS
- APPARTEMENTS DANS PETITE RÉSIDENCE



illustrations non contractuelles

www.betrim.immo

06 69 20 53 07

UNE RÉALISATION



TRAVAUX
TrV
PUBLICS

TERRASSEMENT
RESEAUX
VOIRIE
Génie civil
Canalisateur de France



EAU SOUS PRESSION ASSAINISSEMENT

1, rue Marcel-Chabloz
38400 Saint-Martin-d'Hères
Tél. 04 76 89 63 54 • Fax 04 76 89 60 75
trv-tp@orange.fr



ALP'AUDITION
Laurent FAVIER

VENEZ TESTER VOTRE AUDITION

GRATUITEMENT

04 76 25 40 78

laurent.favier@alp-audition.com

75 avenue Gabriel Péri
38400 Saint-Martin-d'Hères



RENAULT
La vie, avec passion

LE PORTAIL ROUGE

Vente de véhicules
neufs et occasions



Réparations
toutes marques
Mécanique - Carrosserie
Peinture - Véhicule
de remplacement



04 76 42 29 94

185, avenue Ambroise Croizat
38400 ST MARTIN D'HÈRES



Commerçants,
artisans,
entreprises,
industriels...

Faites-vous connaître
dans SMH ma ville !

Tél. 04 76 60 90 47



SAINT-MARTIN-D'HÈRES

Votre hypermarché à taille humaine

À DÉCOUVRIR ou À REDÉCOUVRIR !



+ GRAND
+ DE CHOIX
+ AGRÉABLE

NOUVEAU ! SERVICE DE LOCATION DE VÉHICULES
DE TOURISME ET UTILITAIRES JUSQU'À 20 M³

ET TOUJOURS MOINS CHER !

OUVERT LE DIMANCHE MATIN
DE 9H À 12H30
PROFITEZ-EN !

E.Leclerc SAINT-MARTIN-D'HÈRES

Rue du Pré Ruffier - ZAC du nouveau centre ville 04 76 62 97 77
www.e-leclerc.com/st-martin-dheres



FORUM

des Associations

SAMEDI 14 H
15 SEPT. 19 H

📍 à L'heure bleue

AGENDA

Forum santé

"Ma santé a du cœur - Ouf, je respire !"

Mercredi 12 septembre - De 13 h à 19 h

// Place Henri Dezempte

Inauguration

de la place Lucie Aubrac

Mercredi 12 septembre - 11 h 15

Inauguration

du square Romain Rolland

Judi 13 septembre - 16 h 30

**Pose de la première pierre
des nouvelles archives
départementales**

Samedi 15 septembre - 17 h

// 21 rue Diderot

Ouverture du site dès 15 h

Présentation commentée du futur bâtiment

Conseil municipal

Mardi 25 septembre - 18 h

// Maison communale

L'HEURE BLEUE

Rue Jean Vilar - 04 76 14 08 08

billetterie-hb@saintmartindheres.fr

www.smh-heurebleue.fr

Ouverture de saison

et lancement du portail culturel

Mercredi 19 septembre - 18 h 30

Circonférence des particules

de Barthélémy Champenois

Humour - Le Théâtre du Réel

Mercredi 19 septembre - 19 h 30

Gratuit sur réservation

Et pendant ce temps Simone Veille !

Humour au féminin

Dans le cadre de la journée

"Agir contre les violences faites aux femmes"

(voir p. 8-9)

Mardi 9 octobre - 20 h

ESPACE CULTUREL RENÉ PROBY

2 place Édith Piaf (rue George Sand)

04 76 60 73 63

Dans les yeux du ciel

Théâtre - Compagnie des voisins
du dessous

Mercredi 3 et jeudi 4 octobre - 20 h

Billetterie : www.smh-heurebleue.fr

Elegio

Chanson musique - Photis Ionatos

Mercredi 10 octobre - 20 h

Contact : maison.poesie.rhone.alpes@orange.fr

04 76 03 16 38

Pur bœuf / Le réparateur / Les sales majestés

Concert punk rock - Mix'arts

Vendredi - 12 octobre - 20 h 30

Contact : communication@mixarts.org

06 35 11 86 26

ESPACE VALLÈS

14 place de la République - 04 76 54 41 40

Les vacances de Monsieur Arso

Lucien Mermet-Bouvier

Du 14 septembre au 20 octobre

• Vernissage

Judi 13 septembre - À partir de 18 h 30

• Conférence de Fabrice Nesta

Judi 27 septembre - 19 h

MÉDIATHÈQUE

Reflets & transparences

Exposition du Photo club

de la MJC Bulles d'Hères

Du 4 au 29 septembre

// Espace André Malraux

Journées européennes du patrimoine

Samedi 15 et dimanche 16 septembre

Gaston Couté et Jehan-Rictus, poètes maudits

Textes dits et chantés par Dominique Glasman

En partenariat avec le Comité de Saint-Martin-d'Hères
du Mouvement de la paix, dans le cadre de la Journée
internationale de la paix.

Spectacle suivi d'un repas : infos et inscriptions

au 06 88 25 11 59 ou 04 76 42 38 44.

Vendredi 21 septembre - 17 h 30

// Espace Paul Langevin

"Café tablettes" pour grands débutants

Dans le cadre des formations collectives

aux outils numériques

Samedi 29 septembre - De 10 h à 12 h

// Espace Gabriel Péri

MON CINÉ

10 avenue Ambroise Croizat

04 76 54 64 55

Ciné-ma différence

Dimanche 14 octobre - 15 h

L'HEURE
BLEUE
HORS
LES MURS